



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-38521>

Département(s) de publication : **13, 83, 84, 34**

Annonce n° **25-38521**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Conseil Départemental des Bouches du Rhone

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de Maîtrise d'Oeuvre incluant la mission Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) pour la rénovation énergétique, restructuration partielle, mise en accessibilité PSH et aménagement extérieur du collège Jacques Monod.

Description : Marché de Maîtrise d'Oeuvre incluant la mission Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) pour la rénovation énergétique, restructuration partielle, mise en accessibilité PSH et aménagement extérieur du collège Jacques Monod.

Identifiant de la procédure : ac36c334-e9e3-474a-9961-2f610d21a440

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71521000 Services de conduite de chantier

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 905,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les variantes ne sont pas autorisées. Le marché peut être dévolu soit à un candidat unique soit à un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : - d'une part, les motifs d'exclusion de la procédure de passation, c'est-à-dire les exclusions de plein droit (Articles L2141-1 à L2141-6-1 du CCP) et les exclusions à l'appréciation de l'acheteur (Articles L2141-7 à L2141-11 du CCP) - d'autre part, les documents justificatifs et autres moyens de preuve de l'absence de motifs d'exclusion (Articles R2143-6 à R2143-10 du CCP).

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché de Maîtrise d'OEuvre incluant la mission Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) pour la rénovation énergétique, restructuration partielle, mise en accessibilité PSH et aménagement extérieur du collège Jacques Monod

Description : Marché de Maîtrise d'OEuvre incluant la mission Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) pour la rénovation énergétique, restructuration partielle, mise en accessibilité PSH et aménagement extérieur du collège Jacques Monod

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71521000 Services de conduite de chantier

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 905,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Visite obligatoire selon les modalités contenues dans le Règlement de consultation.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Formulaire DC1 (lettre de candidature) et Formulaire DC2 (déclaration du candidat) ou Document Unique de Marché Européen (D.U.M.E.)

Description : Attention, veiller à respecter les exigences de l'article 2.3 du Règlement de consultation.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Le candidat doit indiquer être inscrit sur un registre professionnel Tout architecte devra être inscrit à l'ordre des architectes ou équivalent.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

Description : Il est précisé que : - pour les architectes (cotraitants (mandataire ou non)), la somme de l'ensemble des moyennes des chiffres d'affaires des trois dernières années doit être au minimum de 150 000Euros HT - pour l'ensemble des membres du groupement (hors architectes), la somme de l'ensemble des moyennes des chiffres d'affaires des trois dernières années doit être au minimum de 200 000 Euros HT.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : La fiche d'identification des membres de l'équipe de Maîtrise d'Oeuvre dûment complétée.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat.

Description : Le candidat devra remettre tout document permettant l'identification de technicien(s) qualifié(s) pour chaque de compétences demandées : CV, attestations de formation, diplômes, etc., sous peine d'élimination .

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Pour les architectes (mandataires ou co-traitants) : 3 références au total relatives à des projets achevés depuis moins de 10 ans, pour lesquelles l'architecte détient la propriété intellectuelle, proportionnelles et en adéquation avec les caractéristiques de l'opération.

Description : Elles devront mentionner le nom du maître d'ouvrage, le nom et la localisation de l'opération, la nature et la localisation de l'opération, l'année de livraison de l'ouvrage, la surface utile et/ou de plancher, le coût des travaux tous

corps d'états confondu, le montant, la nature des travaux d'amélioration de la performance énergétique, indiquer si les travaux se sont déroulés en site occupé. Les architectes devront fournir 1 illustration correspondant à chacune des 3 références remises (soit 3 illustrations au total). Ces 3 références, considérées dans leur globalité, devront démontrer la capacité du candidat dans les domaines suivants : - Réhabilitation - Etablissement recevant du Public (ERP) avec un montant minimum de travaux de 4 Millions euros Hors Taxes - Amélioration de la performance énergétique - Travaux en site occupé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Pour les BET : Qualifications facultatives : OPQIBI, OPQTTECC ou équivalent dans chacun des domaines de compétences suivants :

Description : - Gros oeuvre (structure), - Électricité (courants forts - courants faibles - coordination système sécurité incendie) - Fluides, ventilation, génie climatique - Performance énergétique, Eco-construction - Energie solaire photovoltaïque - Cuisine (conception de cuisines collectives et matériel) - Acoustique - Traitement paysager - Economie de la construction - Commissionnement - Désamiantage - OPC ou Trois références, pour chacune de compétences demandées, relatives à des projets achevés depuis moins de 10 ans, proportionnelles et en adéquation avec les caractéristiques de l'opération. Elles devront mentionner le nom du maître d'ouvrage, l'année de livraison de l'ouvrage, la nature et la localisation de l'opération, la surface utile et/ou de plancher, le coût des travaux tous corps d'état, la nature et la spécificité de la mission et si les travaux se sont déroulés en site occupé. Ces références, considérées dans leur globalité, devront démontrer la capacité du candidat dans les domaines suivants : - Réhabilitation - Etablissement recevant du Public (ERP) - Travaux en site occupé Et en complément spécifiquement pour les compétences : Fluides — Ventilation - Génie climatique / Performance énergétique, Eco-construction : La capacité du candidat dans le domaine suivant : - Amélioration de la performance énergétique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Noté à partir du prix forfaitaire renseigné par le candidat dans le cadre de l'annexe 1 au CCAP et du forfait provisoire de rémunération. Les critères de sélection des offres sont détaillés à l'article 8.3 du Règlement de la Consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Méthodologie proposée en fonction des spécificités de l'opération et du site aux différentes phases de la mission (conception, réalisation et GPA). Les critères de sélection des offres sont détaillés à l'article 8.3 du Règlement de la Consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 - Moyens humains Moyens humains affectés en fonction des spécificités de l'opération et du site aux différentes phases de la de la mission (conception, réalisation et GPA). Les critères de sélection des offres sont détaillés à l'article 8.3 du Règlement de la Consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.departement13.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.departement13.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 14/05/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 270 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 14/05/2025 à 14:00

Informations complémentaires : La date est indicative et la séance n'est pas publique.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil Départemental des Bouches du Rhone

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Conseil Départemental des Bouches du Rhone

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Conseil Départemental des Bouches du Rhone

Numéro d'enregistrement : 221 300 015 00247

Adresse postale : 52 avenue saint just

Ville : Marseille

Code postal : 13256 CEDEX

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : contact.samtm@departement13.fr

Téléphone : 04 13 31 13 13

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 171 300 056 00024

Adresse postale : 31 rue Jean François Leca

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e4d6c371-2d8c-470a-959c-405c6fc9eaa6 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/04/2025 à 15:05

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/04/2025